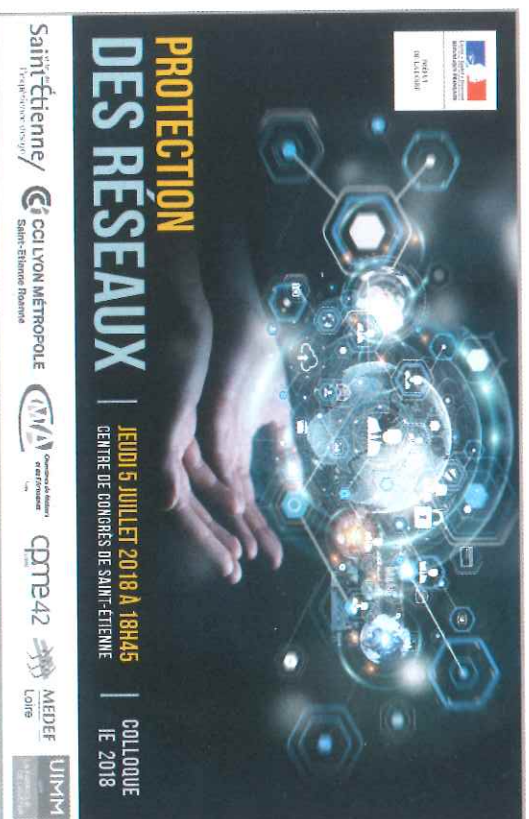


QUAND L'INFORMATION DEVIENT STRATÉGIQUE, ELLE NÉCESSITE D'ÊTRE SÉCURISÉE

Dans une économie de la connaissance, les informations détenues par l'entreprise représentent un capital majeur. Ces données big data : fichiers, rapports d'expertise, études de consommateurs, enquêtes auprès d'usagers, benchmarking, rencontres, colloques, notes stratégiques... tiennent une place importante et croissante dans la réflexion stratégique de l'entreprise et particulièrement dans une démarche d'innovation dans un univers très concurrentiel et mondialisé. Les réseaux sont une réelle source d'informations et la démarche d'appartenance devient indispensable.



Si l'information est un atout primordial dans la gestion d'une entreprise, elle nécessite d'être gérée finement pour la meilleure exploitation, mutualisée au sein des parties prenantes de l'entreprise et communiquée de façon stratégique selon les cibles visées.

L'entreprise a besoin aussi de les préserver, de garder confidentiels ses choix stratégiques et éventuellement, de conserver dans certains domaines, sa longueur d'avance. L'entreprise doit aussi penser au piratage et pour toutes ces raisons, a tout intérêt à protéger ses données. Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), applicable au 25 mai 2018, imposera aux entreprises un cadre précis pour la sécurisation des données. Cette obligation européenne peut être une vraie opportunité de protéger l'information. (Voir plus d'infos P. 18)



En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018, la CNIL et Bpifrance publient conjointement un « Guide pratique de sensibilisation » pour aider les TPE et PME à se préparer. La mise en place du RGPD est l'occasion pour les entreprises de progresser dans leur maturité numérique.



Patrick Sautereau

La création d'un nouveau réseau Rédéco 42

Validé par le Préfet, au regard des évolutions législatives ayant entraîné la disparition des deux instances du SIET 42 et de l'agence de Développement du Département,

le réseau des développeurs économiques du département de la Loire, Rédéco 42 est né en mars dernier animé par Patrick Sautereau, chargé de mission aux affaires économiques au Secrétariat général de la Préfecture. L'objectif de cette nouvelle structure est de relancer la dynamique d'un travail collégial afin de répondre aux besoins des entreprises du territoire. Tous les acteurs locaux de la puissance publique – Collectivités territoriales, Chambres consulaires, Banque de France, Greffe du Tribunal, Bpifrance et les services de l'État (Préfecture, Direccte, Gendarmerie, DDSI, SDRT, DRSD) ont été sollicités car chacun est légitime et peut contribuer utilement. Deux axes de travail de Rédéco 42 : la constitution d'une base de données pour le suivi des entreprises emblématiques ligériennes et pour les actions d'intelligence économique prioritaires. 400 entreprises sont répertoriées, à ce jour, en corrélation avec une quarantaine de réseaux actifs sur la Loire un travail de sensibilisation des chefs d'entreprise à la problématique de la protection des réseaux (réseaux informatiques comme d'influences) par l'organisation d'un colloque sur ce sujet.

Un colloque Intelligence/ sûreté, sécurité économique le 5 juillet

Le Préfet, dans le cadre de ce réseau organise une grande rencontre sur l'intelligence économique, la sûreté et la sécurité économique au Centre des congrès visant à réunir 800 dirigeants de TPE, PME et ETI.

AU PROGRAMME

- **Une conférence sur le thème « réseaux sociaux, réseaux d'influences » d'Alain Juillet**, diplômé de l'Institut des Hautes Études de Sécurité Intérieure (The promotion), du Stanford Executive Program 88 (Université de Stanford / Californie) qui a exercé différentes fonctions dans le cadre du Renseignement au sein de la DGSE, Direction Générale de Sécurité Extérieure notamment ancien haut responsable chargé de l'intelligence économique (HRIE) auprès du Premier ministre sous Jacques Chirac et auditeur de l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale.
 - **Deux tables rondes d'experts des secteurs privé et public** : la première sur la protection des réseaux sous l'angle de la sécurité des systèmes informatiques, la deuxième sur la protection des réseaux sociaux sous l'angle de la transition numérique regroupant des représentants de grands groupes et ETI présents sur des marchés très concurrentiels et des représentants de PME locales impliquées et victimes de cyber attaques.
- À 18h45 au Centre de congrès de Saint-Étienne.**